



DÉLIBÉRATION N°2016-04-22-9.2
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 22 avril 2016

**POINT 9.2 : APPROBATION DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT A LA
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI) - ACTUALISATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 29 mars 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 25 voix pour et 8 abstentions, l'actualisation de la liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) pour l'année universitaire 2016-2017, détaillée dans le tableau joint en annexe.

À Nantes, le 22 avril 2016

Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX